



Conseil économique et social

Distr. générale
17 avril 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports par voie navigable

Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure

Quarante-troisième session

Genève, 26-28 juin 2013

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire

Infrastructure des voies navigables:

Inventaire des normes et paramètres principaux du réseau de voies navigables E («Livre bleu»)

Projet d'additif à l'inventaire des normes et paramètres principaux du réseau de voies navigables E («Livre bleu»)

Note du secrétariat

I. Mandat

1. À sa quarante-deuxième session, le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (SC.3/WP.3) a chargé le secrétariat de mettre à jour la base de données en ligne de la CEE-ONU et de publier un additif au Livre bleu dès qu'il recevrait les renseignements pertinents des gouvernements (ECE/TRANS/SC.3/WP.3/84, par. 19). Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les amendements reçus par le secrétariat à ce jour et reproduits ci-après, les modifier et/ou les approuver provisoirement et décider éventuellement de les soumettre au SC.3 aux fins d'adoption.

II. Amendements à la Partie 3, «Goulets d'étranglement et liaisons manquantes sur le réseau des voies navigables E par pays»

2. Pour le Bélarus, *modifier* la liste des goulets d'étranglement stratégiques *comme suit*:

- Mukhovets (E 40) de Brest à Kobrin – faible tirant d'eau maximum (1,70 m);
- Canal Dniepr-Bug (E 40) de Kobrin à Pererub – faible tirant d'eau maximum (1,70 m);
- Pina (E 40) de Pererub à Pinsk – faible tirant d'eau maximum (1,70 m);
- Pripyat (E 40) de Stakhovo à Pkhov – faible tirant d'eau maximum (1,35 m);
- Pripyat (E 40) de Pkhov à la frontière entre le Bélarus et l'Ukraine – faible tirant d'eau maximum (1,30 m).

III. Amendements au tableau 1, «Caractéristiques de navigation des grandes voies navigables européennes d'importance internationale»

3. Pour les voies E 40 ci-dessous *modifier* le tirant d'eau maximum, *comme suit*:

Section de voie navigable	Longueur (km)	Dimensions maximales des bateaux et des convois poussés qui peuvent être acceptées (m)			Hauteur minimale sous les ponts (m)	Classe	Adaptabilité au transport combiné
		Longueur (m)	Largeur (m)	Tirant d'eau (m)			
PRIPYAT		.../...	.../...
Stakhovo – Embouchure du canal Mikashevichi	64,9	100,0/100,0	10,20/10,20	2,00	10,00	IV ³¹	B
PRIPYAT		.../...	.../...
Embouchure du canal Mikashevichi – Mozyr	235,6	100,0/100,0	20,00/20,00	2,00	10,20	IV ³¹	B

4. *Modifier* la voie E 50 *comme suit*:

Section de voie navigable	Longueur (km)	Dimensions maximales des bateaux et des convois poussés qui peuvent être acceptées (m)			Hauteur minimale sous les ponts (m)	Classe	Adaptabilité au transport combiné
		Longueur (m)	Largeur (m)	Tirant d'eau (m)			
VOLGA		280,0/280,0	28,50/28,50	3,10	11,70	VIc	A
Écluse de Rybinsk – Krasnoarmeysk	2 160,3	280,0/280,0	28,50/28,50	3,10 ⁴⁵	11,70	VIc	A
VOLGA		269,0/269,0	28,50/28,50	3,10	11,70	VIc	A
Krasnoarmeysk – Streletskoye	445,0	269,0/269,0	28,50/28,50	3,10	11,70	VIc	A

5. *Modifier la voie E 80-08, comme suit:*

Section de voie navigable	Longueur (km)	Dimensions maximales des bateaux et des convois poussés qui peuvent être acceptés (m)			Hauteur minimale sous les ponts (m)	Classe	Adaptabilité au transport combiné
		Longueur (m)	Largeur (m)	Tirant d'eau (m)			
DRAVA ¹	14,0	85,0	9,50	2,50	Aucune limitation	VI	A
De l'embouchure du Danube jusqu'au port de Nemetin		85,0	9,50	2,50	Aucune limitation	VI	A

6. Sur la voie E 80-12, pour la section allant du km 371,2 au km 594,0 de la Sava entre Slavonski Brod et Sisak (Galdovo), *modifier* l'adaptabilité au transport combiné (colonne 9), *comme suit:*

A

7. Sur la même section de la voie E 80-12, *ajouter* une note de bas de page *ainsi libellée:*

Entre le km 515,0 et le km 591,0, restrictions de largeur dans certaines courbes et navigation alternée toute l'année.

8. Sur la voie E 80-12, pour la section allant du km 338,2 au km 371,2 de la Sava entre Oprisavci et Slavonski Brod, *modifier* l'adaptabilité au transport combiné (colonne 9), *comme suit:*

A

9. Sur la voie E 80-12, pour la section allant du km 234,0 au km 313,7 de la Sava, entre Gunja et Slavonski Šamac, *modifier* l'adaptabilité au transport combiné (colonne 9), *comme suit:*

A

10. Sur la même section de la voie E 80-12, *ajouter* une note de bas de page, *ainsi libellée:*

Entre le km 307,0 et le km 329,0, c'est-à-dire entre Slavonski Šamac et Novi Grad, section non régularisée.

11. Sur la voie E 80-12, pour la section allant du km 313,7 au km 338,2 de la Sava, entre Slavonski Šamac et Oprisavci, *compléter* la note de bas de page *comme suit:*

Du km 307,0 au km 329,0, c'est-à-dire entre Slavonski Šamac et Novi Grad, sections non régularisées. Entre Jaruge et Novi Grad, largeur limitée et circulation alternée toute l'année. Du km 321,0 au km 329,0, la profondeur est inférieure à 2,0 m aux plus basses eaux navigables, soit 170 jours par an.

12. Sur la voie E 80-12, du km 210,8 au km 234,0, de la Sava, entre Račinovici et Gunja, *modifier* l'adaptabilité au transport combiné (colonne 9), *comme suit:*

A

¹ Du km 0,0 au km 12,0, la profondeur est parfois inférieure à 2,5 m aux plus basses eaux navigables, soit 70 jours par an.

13. Sur la voie E 80-12, pour la section allant du km 210,8 au km 234,0 de la Sava entre Račinovici et Gunja, *ajouter* une note de bas de page *ainsi libellée*:

Entre le km 211,0 et le km 223,0, la profondeur est inférieure à 2,5 m, environ 50 jours par an.

IV. Amendements au tableau 3, «Caractéristiques techniques des ports de navigation intérieure d'importance internationale»

14. *Après* P05-08, *ajouter* la nouvelle rubrique suivante:

P05-01-01 Bossuit Kortrijk (canal Bossuit – Kortrijk, km 7,6).
